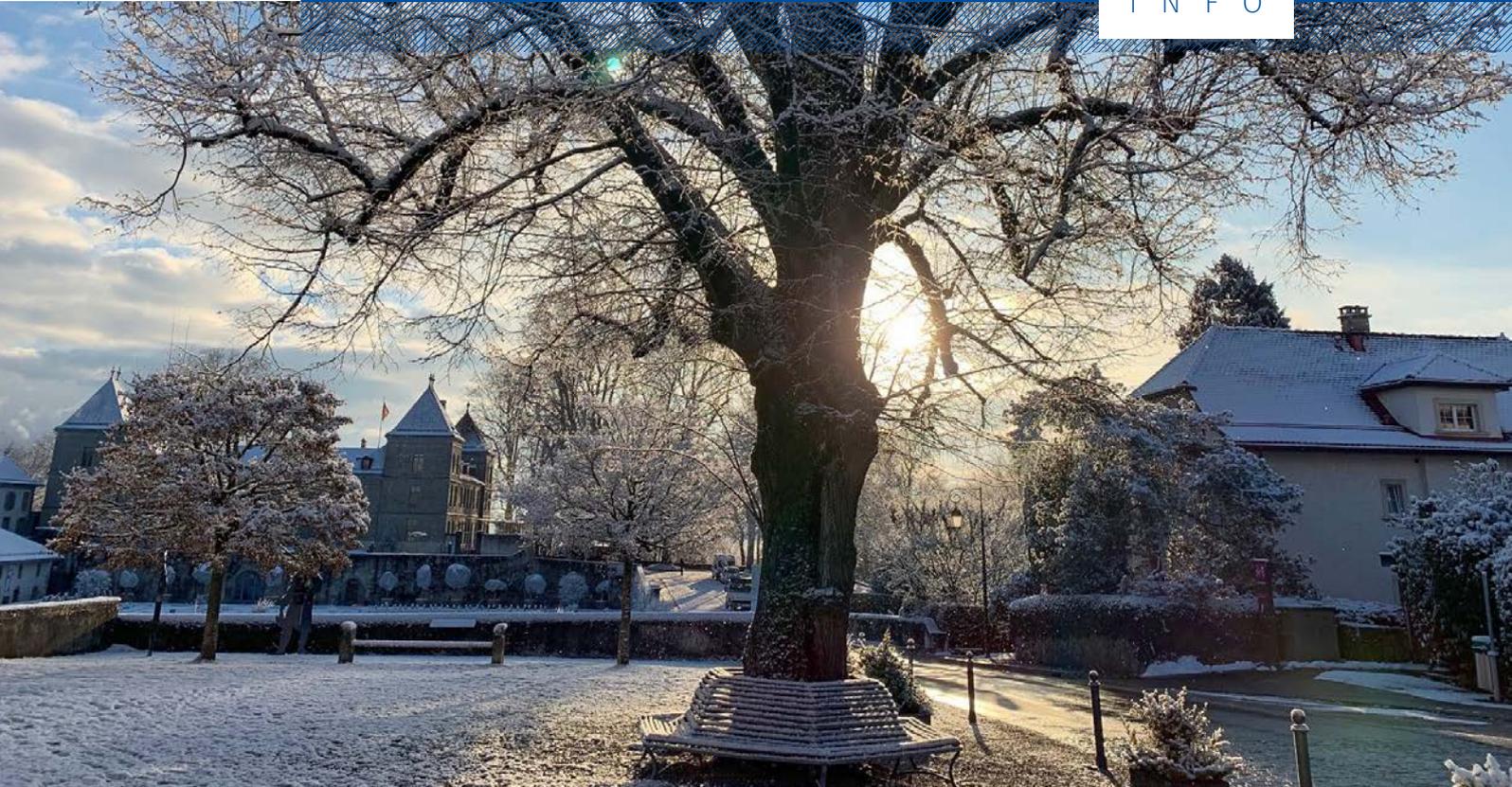




PRANGINS

I N F O



Denys Chevalier

*Municipal des Travaux publics,
voirie & espaces verts, mobilité*

Municipal ou ...

Lorsqu'on s'engage en « politique » dans un village comme le nôtre, on peut s'imaginer que les séances seront courtes, que les résolutions seront prises facilement et que les affaires seront réglées comme du papier à musique. Ce n'est pas toujours le cas.

Certains sujets engendrent des discussions très concrètes: est-il pertinent de mettre un sens unique ici? Et là, ne devrait-on pas limiter la vitesse de circulation? D'autres thématiques soulèvent des débats plus politiques. Une tendance plus marquée depuis l'introduction en 2016 des élections à la proportionnelle et de l'arrivée de trois groupes politiques à Prangins.

Pour ma part, après avoir rejoint les rangs du Conseil communal en 1997, j'ai pris l'option, en 2016, de présenter ma candidature à la Municipalité. J'ai eu l'honneur d'être élu par la population dès le premier tour avec mes deux colistiers de mon groupe politique.

Mes connaissances me congratulaient et moi je ne voyais pas ce qu'il y avait de mi-

raculeux là-dedans. Simplement une mission à remplir au service de la Commune avec, à la clé, des cartes de visite à mon nom et le titre de « Municipal ».

La législature a passé au rythme des séances de l'Exécutif, avec des collègues, tous différents, mais avec lesquels il fait bon travailler dans une ambiance détendue. Il nous arrive de ne pas être d'accord, dans ce cas on vote et la majorité l'emporte.

C'est donc après toutes ces années que j'ai décidé de quitter la scène politique et mon rôle de municipal. Quoique, pour tout vous dire, je préfère le terme de « Gestionnaire des biens communaux ». Il me correspond mieux.

Et vous, vous vous imaginez mettre un pied dans la vie politique villageoise? Les groupes politiques de Prangins cherchent à recruter des nouveaux membres en vue des prochaines élections. Alors engagez-vous!

Bon Noël et Bonne Année 2021.

Entre les cours, les écoliers ont décoré l'arbre de Noël



La centaine d'enfants qui fréquente le restaurant et l'accueil parascolaire (APEMS) est venue accrocher les décorations sur le sapin de la Maison de Commune.

■ **BRICOLAGES** - Les créations des élèves qui fréquentent l'accueil parascolaire communal sont à l'honneur à la Maison de Commune.

Ce n'est pas parce que les fêtes de fin d'année sont chamboulées qu'il faut céder à la morosité ambiante. Le hall de la Maison de Commune s'est paré d'un beau sapin, qui a prêté ses branches aux idées créatives des écoliers de Prangins.

Deux cents mains d'enfants se sont activées à la pause de midi et après l'école, durant l'accueil parascolaire, pour façonner des boules, des guirlandes, des étoiles et autres décorations de Noël. Les élèves sont ensuite venus, par groupes, accrocher leurs œuvres au sapin et sont repartis avec une petite friandise en poche.

Merci à tous.

Prangins, capitale de la trott'

■ **ANIMATION** - Un concours de trottinette aux Abériaux a été mis sur pied par les jeunes Pranginois en collaboration avec l'Espace Prévention La Côte.

L'idée est née cet été, alors que la jeunesse pranginoise tentait d'imaginer comment animer le village, privé de manifestations en raison de la crise sanitaire. Ni une, ni deux, un concours de trottinette s'est coorganisé le 18 octobre avec l'association des Jeunes Pranginois (AJP), un beau dimanche ensoleillé juste avant que des mesures plus sévères soient prononcées.

Prangins s'est transformée, le temps d'une journée, en capitale régionale de la trottinette, et a fait beaucoup d'heureux. Les participants étaient de qualité, venus de toute la région, et des prix ont été distribués. À refaire annuellement.

Ce projet a émergé dans le cadre des actions menées par l'Espace Prévention La Côte, auquel la Commune de Prangins contribue financièrement. La travailleuse sociale de proximité, Olivia Strubi, s'est montrée très présente à Prangins, notamment avec un stand « Oasis » de sensibilisation aux bruits, mis sur pied cet été dans la zone de loisirs des Abériaux. Ces rencontres ont permis de rassembler la jeunesse autour du Contest de trottinettes.

Alice Durnat Levi

Municipale des Affaires sociales & population, sécurité, enfance



Notre galerie photos: <https://bit.ly/3nE8ewS>

Comment s'engager dans la vie politique pranginoise

■ **ÉLECTIONS COMMUNALES - Le 7 mars 2021, les communes vaudoises renouvellent leurs autorités politiques.**

Tous les cinq ans, les Vaudois élisent leurs autorités communales. Malgré la crise du coronavirus qui restreint les possibilités de réunions et de débats, obligeant à réinventer la campagne électorale, le compte à rebours a commencé: à Prangins, les groupes politiques s'activent pour constituer leurs listes de candidats.

En s'engageant, sur une liste ou par son vote, chaque citoyen peut contribuer à façonner son village

Pour chaque Pranginois, cette échéance est l'occasion d'influencer son quotidien. Infrastructures, travaux et gestion des espaces publics, sécurité, mobilité, accueil familial, affaires sociales, urbanisme ou offre culturelle et de loisirs: la politique communale touche à nos préoccupations de tous les jours. En s'engageant, sur une liste ou par son vote, chaque citoyen peut contribuer à façonner son village.

La Municipalité

Composée de 5 élus, c'est l'organe exécutif et prépondérant de la Commune, responsable de la gestion et de l'administration des services publics et des biens communaux sous la haute surveillance du Canton. On estime que l'activité d'un municipal représente un taux d'activité entre 50 et 75%. L'Exécutif se réunit une fois par semaine.

Les municipaux sont élus à la majorité: c'est la personne qui reçoit le plus de voix qui l'emporte.

Le Conseil communal

C'est le parlement qui vote les règlements communaux, le budget, les comptes, les impôts, valide les projets communaux proposés par la Municipalité et peut être force de proposition. Un

Groupes politiques

Trois groupes politiques sont actuellement représentés au Conseil communal de Prangins. Si vous envisagez de vous engager dans la vie politique et que vous souhaitez entrer en contact avec ces partis, voici leurs coordonnées:

Alliance libérale de Prangins (ALP):

Jacques Auberson (président), 079 204 09 46, info(at)alp-prangins.ch

Alternative pranginoise:

Daniel Bujard, 079 750 09 78, prangins(at)vert-e-s-vd.ch
www.verts-vd.ch/lacote/prangins, Facebook

Entente pranginoise:

Olivier Binz (président), 079 34114 76, info(at)ententepranginoise.ch

conseiller s'engage à assister à 7-8 séances annuelles le soir, ainsi qu'à différentes commissions.

À Prangins, il est composé de 55 membres, élus à la proportionnelle. Selon ce système, on vote pour les listes: le groupe politique qui reçoit le plus de voix aura le droit au plus grand nombre de sièges. Ce seront les candidats qui ont obtenu le plus de voix au sein de leur liste qui deviendront conseillers en occupant les places attribuées à leur parti.

Pour s'engager

Tout citoyen ou citoyenne, suisse ou étranger au bénéfice du droit de vote, peut se porter candidat. Pour cela, vous pouvez soit: déposer votre propre liste, contacter un groupe politique représenté dans la commune ou créer une liste avec des personnes qui partagent vos opinions. Au moins trois électeurs de la commune (minimum recommandé: cinq) doivent parrainer une liste à la Municipalité, et au moins dix (minimum recommandé: quinze) pour le Conseil communal. Il est obligatoire de présenter un dossier officiel de candidature qui doit être déposé au Greffe municipal au plus tard le lundi 18 janvier 2021, à 12 heures.

Greffe municipal: greffe(at)prangins.ch ou 022 994 31 13

La voix des étrangers

Les personnes étrangères majeures peuvent également participer aux votations et élections dans leur commune de domicile pour autant qu'elles bénéficient d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans et résident dans le canton de Vaud depuis trois ans. À Prangins, 454 personnes remplissent ces critères, de 59 nationalités différentes.

François Bryand

Syndic



+ d'infos prangins.ch/elections2021/



**élections
communales
générales 2021**
Canton de Vaud

Calendrier des élections

7 mars 2021 Élection du Conseil communal, 1er tour de l'élection de la Municipalité. Délai pour les candidatures: 18 janvier 2021 à 12 heures précises au plus tard.

28 mars 2021 2e tour de l'élection de la Municipalité. Délai pour les candidatures: mardi 9 mars 2021 à 12 heures précises au plus tard.

25 avril 2021 1er tour de l'élection du Syndic

1er juillet 2021 Entrée en fonction des nouveaux élus

Ensemble contre le Covid

■ **PANDÉMIE - Le dispositif mis en place pour lutter contre la deuxième vague de coronavirus se traduit à l'échelle communale.**

L'action de la Commune s'inscrit au plus près de la réalité locale, entre restrictions et mesures de soutien. Tour d'horizon.

Masque à la déchetterie

La Municipalité était compétente pour définir des zones de forte influence, où s'impose le port du masque: pour l'instant, il a été estimé que seule la déchetterie répondait aux critères. Pour le reste, la Municipalité compte sur le bon sens de chacun pour éviter les rassemblements et maintenir les distances.

École

Tous les camps, voyages et sorties avec hébergement sont interdits, ainsi que les joutes sportives, du 26 octobre 2020 au début des vacances d'été 2021. Les sorties de classes et courses d'école sans hébergement restent autorisées et sont même encouragées.

Soutien aux personnes

La Commune s'appuie sur l'application pranginoise «A100m» pour venir en aide aux personnes âgées, malades ou en quarantaine. Vous souhaitez offrir de votre temps? Contactez le service social

de la commune au 022 994 31 27 pour qu'il vous inscrive, en indiquant les services que vous proposez, vos disponibilités et vos coordonnées.

Vous avez besoin d'aide pour vos commissions, acheter vos médicaments, promener votre chien ou tout autre demande de première nécessité, connectez-vous sur «A100m» ou contactez-nous au 022 994 31 27. Notons que la Centrale des Solidarités est toujours fonctionnelle au 0800 30 30 38 pour d'autres demandes comme l'aide au ménage, soulager les proches-aidants, etc...

Plus d'info: <https://bit.ly/3eRH6az>

Terrasses et chaufferettes

Afin de soutenir les établissements publics, la Municipalité a répondu favorablement à la demande du tea-room qui souhaitait exploiter sa terrasse jusqu'au 31 mars 2021. Cette autorisation exceptionnelle est accompagnée de la possibilité d'utiliser des chaufferettes à pellets, conformément à la loi sur l'énergie. Le tea-room a aussi pu installer une tente pour compenser les places perdues à l'intérieur.

La Commune a par ailleurs coordonné la distribution d'un flyer sur l'offre pranginoise de plats à l'emporter.

EN BREF...

Favoriser la mobilité douce

La passerelle Nyon-Prangins et la création d'un cheminement/passerelle Prangins-Gland permettront d'améliorer l'agrément des déplacements à pied ou en deux-roues, ainsi que l'interface avec les transports publics. La Municipalité travaille au développement de ces infrastructures qui participent à la vision multimodale de sa politique de mobilité: une première demande de crédit sera déposée début 2021. Ces deux projets d'agglomération bénéficieront d'un cofinancement de la Confédération à hauteur de 40% du coût du projet.

Soutenir les énergies renouvelables

La Municipalité a déployé une plateforme web qui présente les possibilités offertes pour la production locale d'énergie, dont la géothermie et le potentiel solaire, informations énergétiques cartographiées à l'échelle de la parcelle ou du bâtiment. Cet outil facilite les choix des citoyens qui désirent renoncer aux combustibles fossiles dans leur habitat, notamment grâce à des recommandations techniques vulgarisées.

En 2020, la Municipalité a également simplifié les procédures d'autorisation de pose des panneaux solaires et continue à proposer de nombreuses subventions en faveur du climat (panneaux solaires ou souscriptions de parts sociales dans une coopérative solaire citoyenne, par ex). Plus d'info: prangins.ch/subventions-climat

Rencontres carbone

La Municipalité mise sur la dynamique collective pour limiter l'empreinte carbone en invitant les habitants à relever un défi citoyen pour le climat. Ce projet, qui offre à chaque participant un accompagnement personnalisé par un expert et la possibilité de se retrouver pour partager des expériences, a malheureusement dû être remis à 2021 en raison des conditions sanitaires.

Les activités au cas par cas

Sport libre adapté

L'opération «Sport en salle» qui a connu un succès grandissant dans sa nouvelle version mise en place en septembre (deux sessions: l'une pour les familles, parents/enfants, l'autre pour les plus de 16 ans) est maintenue dans le respect des nouvelles directives, à savoir uniquement pour les enfants de 8 à 16 ans dès 14h30 et port du masque dès 12 ans.

Contes maintenus

Les fidèles de cette action menée en collaboration entre la Commune et la paroisse ont pu continuer à profiter des talents de conteuse de Madame Abrecht, avec toutes les précautions requises. Au mois de novembre, des kits ont été distribués plutôt qu'une séance en présence, afin de ne pas séparer les parents des enfants.

Fête des nouveaux citoyens annulée

Initialement nous avons maintenu cette manifestation de moins de 50 personnes, afin d'encourager nos nouveaux citoyens à l'être activement, juste en amont des votations de fin novembre. Mais l'évolution de la situation sanitaire a contraint à son annulation. Gageons que cette réunion sera d'autant plus intéressante l'année prochaine, en permettant de réunir les nouveaux citoyens et ceux qui ont une expérience d'une année déjà.



Offrons de la place à la nature

■ **BIODIVERSITÉ - Le patrimoine naturel et paysager de grande qualité de notre village est une source importante de qualité de vie. Prangins en prend soin.**

La Commune s'engage dans diverses actions, afin de préserver et valoriser la nature, le paysage et la biodiversité sur son territoire. Exemples:

Corridors biologiques et réseaux agro-écologiques Ces projets intercommunaux ont pour but de préserver la biodiversité, en permettant le déplacement de la faune et la dissémination de la flore.

Renaturation des cours d'eau Un projet de renaturation de la Promenthouse, favorisant la biodiversité en lui laissant une plus grande zone de divagation et offrant une meilleure adaptation aux crues exceptionnelles liées au réchauffement climatique, est actuellement développé. Rappelons que Prangins a obtenu, en 2012, le 1er prix du concours «villes et villages, acteurs de la biodiversité», notamment avec la remise à ciel ouvert du Nant-de-Leyaz (photo)

Lutte contre la pollution lumineuse Afin de préserver la biodiversité nocturne, l'usage de la lumière artificielle, notamment celle des luminaires, va être revu. Un plan lumière est élaboré par le secteur travaux publics du STC visant à réduire, voire supprimer, la luminosité à certains emplacements.

Lutte contre les plantes exotiques envahissantes Ces plantes prennent le pas sur la flore locale, ce qui déstabilise la faune et

diminue la biodiversité. Bien qu'une partie de ces envahissantes soient en vente libre, la Commune vise à empêcher leur installation et à freiner leur extension. Un stand d'information aux citoyens a eu lieu en 2019, qui sera reconduit en 2021.

Recommandations aux jardiniers La Commune possède 30 jardins communaux au centre du village, loués à des Pranginois. Les consignes d'utilisation qui présentent les bonnes pratiques sont actuellement revues de façon à refléter la volonté accrue de préserver la biodiversité et la fertilité du sol.

Pour les jardins privés et les balcons, un dépliant avec des conseils a été distribué en mars 2020. N'ayant pas été reçu par tous, il est joint à ce Prangins Info. Des fiches de recommandations sur divers thèmes (prairies et gazons fleuris, haies vives, revêtements perméables etc.) sont tenues à votre disposition.

Favoriser la biodiversité et la nature en ville Un projet de réaménagement introduisant plus de biodiversité au sein des ronds-points a été développé; il est accompagné d'un parcours présentant les caractéristiques paysagères de Prangins. Par ailleurs, le nouveau projet de requalification de la place du village favorisera le rôle de rencontre et de mixité de cet espace public, renforcera son dynamisme commerçant et touristique, valorisera le patrimoine bâti historique exceptionnel, mais fera également la part belle à la biodiversité et la nature en ville.

Entretien des espaces verts Un cahier des charges est développé afin d'entretenir

ces espaces communaux de façon différenciée selon leur usage: ne plus combattre systématiquement les «mauvaises herbes», laisser parfois les masses végétales border les murs, permettre à l'entretien intensif et extensif de se côtoyer pour répondre au mieux aux impératifs d'accueil du milieu, du public et du maintien du patrimoine naturel.

Règles de constructions La révision du PGA et de son règlement des constructions (actuellement examiné par les services cantonaux) comprend des propositions de nouvelles mesures pour prévenir les risques climatiques et favoriser la biodiversité (limitation de l'imperméabilisation des sols, renforcement des obligations de végétalisation des parcelles, préconisations en matière de plantations, etc.).

Subventions pour les aménagements nature dans les jardins Tous les deux ans, la liste des subventions en faveur du climat et de la biodiversité est revue: une nouvelle subvention pour des remplacements de haies d'arbustes exotiques par des haies d'arbustes indigènes accompagnées de conseils ciblés sera introduite. Par ailleurs la Commune souhaite mettre sur pied des cours pour soutenir les citoyens désirant s'engager en faveur de la biodiversité. Vos suggestions sont bienvenues.

*Dominique-Ella Christin,
Municipale de l'Urbanisme
et de l'Environnement*

Les arrêts de bus changent de nom au centre du village

■ **CHANGEMENT D'HORAIRE - Les stations Musée national, Village et Bossière auront une nouvelle appellation dès le 13 décembre.**

«Prochain arrêt: Vieux Pressoir» C'est désormais là que les habitués de la halte Musée national devront descendre du bus.

Avec l'introduction du nouveau tracé mis en place depuis une année sur la ligne 805, la Municipalité a souhaité que les noms des arrêts reflètent mieux la réalité villageoise. On s'arrêtera donc désormais à «Prangins Temple», alors que l'actuel arrêt «Bossière» devient «Musée national» pour les usagers en provenance de Nyon. Cela permettra aux touristes en visite au château d'apercevoir leur destination avant de sortir du bus et aux personnes handicapées de bénéficier d'un

accès facilité à l'institution. Enfin, à la montée, la halte «Bossière» a été rebaptisée «Les Clos», en référence aux quartiers qu'elle dessert.

Procédure de consultation, argumentaire à soumettre à Berne, respect des directives portant sur l'orthographe des noms de stations et de l'ordonnance du 21 mai 2008 sur les noms géographiques: ce toilettage a été dûment vérifié par la Confédération dans le cadre du registre centralisé des noms d'arrêts et de l'élaboration de l'indicateur officiel des horaires. De quoi permettre à un visiteur zurichois de trouver l'arrêt du musée en un clic.

Bonne route!

Denys Chevalier

Municipal des Travaux publics, voirie & espaces verts, mobilité

EN BREF...

PGA: une étape importante est franchie

La révision du plan général d'affectation (PGA) et de son règlement sur les constructions (RCCAT) étant aboutie, la Municipalité a transmis en juillet 2020 le dossier pour examen par les services cantonaux. Dès l'accord cantonal obtenu, en principe au printemps 2021, le nouveau PGA et son règlement seront présentés à la population et soumis à l'enquête publique. La Municipalité traitera les observations et oppositions, notamment en invitant les opposants à une séance de conciliation. Les documents seront ensuite soumis sous forme de préavis à l'adoption au Conseil communal qui pourra également y apporter des modifications. Sous réserve de la position des services cantonaux, du résultat de(s) l'enquête(s) publique(s) et du vote du Conseil communal, la Municipalité estime que le nouveau PGA entrera en vigueur en 2022, répondant ainsi aux attentes légitimes de nombreux Pranginois.

Pour prévenir les déchets sauvages

Menée par Espace Prévention La Côte, une sensibilisation sur le littering a eu lieu en octobre, devant l'école des Morettes. La voirie avait récupéré des déchets qui ont été étalés autour du stand dans le but de faire réagir les jeunes, ce qui n'a pas manqué, et qui a amené des discussions intéressantes sur le sujet. Un rappel des bons réflexes à adopter a été fait.

Nouveau au restaurant scolaire

Au restaurant scolaire, les repas sont régénérés désormais sur place. On note une amélioration appréciable de la qualité gustative et nutritionnelle des repas. Une bonne odeur accueille les hôtes de la cantine à leur arrivée, et moins de gaspillage alimentaire est à déplorer. Le cuisinier aussi est venu à la rencontre des enfants, échange qui n'est pas anodin pour mieux apprécier son repas.



Une balayeuse neuve dans les rues

■ **VOIRIE - Le véhicule actuel, qui nécessite désormais de gros frais d'entretien, doit être remplacé.**

Si le Conseil communal valide la proposition de la Municipalité, les rues du village bénéficieront des services d'un nouvel engin de nettoyage.

Après 4900 heures de travail, soit l'équivalent de quelque 280'000 kilomètres, la balayeuse utilisée depuis 2005 par le service communal de voirie arrive en fin de vie. Une demande de crédit de 185'000 francs a donc été déposée pour acquérir un nouveau véhicule destiné à l'entretien des routes.

EN BREF...

Concours pour la crèche

Le 9 octobre, dans des conditions sanitaires strictes, a eu lieu le vernissage du concours pour la construction d'une crèche à Prangins. Ici de gauche à droite, Denys Chevalier, Dominique-Ella Christin, Alice Durgnat-Levi, municipaux, François Bryand, syndic, Philippe Leroy, architecte lauréat, Pierre Wahlen, président du jury, et Igor Diakoff, municipal.



La Police lutte contre les véhicules trop bruyants

Constatant une augmentation du nombre d'incivilités routières notamment en termes de nuisances sonores, Police Nyon Région a, à deux reprises, effectué des actions de contrôles. Les vérifications portaient sur des changements de nature mécanique et esthétique effectués illégalement. Le comportement routier tel qu'accélération inutiles et autres agissements impactant le milieu sonore rentraient également dans le spectre des points de vigilance. Selon les constatations, les contrevenants se voyaient exposés à des avertissements, des dénonciations ou pour les cas plus conséquents, soumis à l'obligation de présenter leur engin au service des automobiles de Nyon.

Fermeture de l'administration pendant les fêtes

Durant la période des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du 23 décembre 2020 à 16h30, au 4 janvier 2021, à 8h.

Dès cette date, les guichets reprennent l'horaire habituel.

Baroque à Prangins a réussi son pari et construit l'avenir

■ **CULTURE - La première édition de la masterclass soutenue par la Commune de Prangins a remporté un beau succès.**

On aurait pu rêver d'un contexte plus favorable pour inaugurer une nouvelle manifestation culturelle à Prangins. Pourtant, malgré les restrictions imposées par la situation sanitaire, la première édition de Baroque à Prangins a été couronnée de succès, avec deux concerts au temple qui ont affiché complet les 3 et 4 octobre.

Ces soirées ont conclu un événement original, réalisé en collaboration avec la chanteuse Marijana Mijanović, qui a fait rayonner Prangins loin à la ronde. Durant une semaine, des étudiants chanteurs avancés ou de jeunes chanteurs professionnels ont pu explorer le répertoire de l'opéra baroque tout en approfondissant leur expression dramatique, à l'occasion d'une masterclass ouverte au public.

L'intention de départ était d'impliquer la communauté pranginoise dans toutes les étapes de l'élaboration du projet. Pari réussi: hébergement des artistes, réalisa-

tion du site web, communication autour du projet sont, entre autres, le fruit du savoir-faire de nos concitoyens.

Le comité d'organisation, qui a accompli un travail considérable pour mettre sur pied ce rendez-vous, se réunit désormais en association pour pérenniser Baroque à Prangins.

Igor Diakoff

Municipal de l'Architecture & bâtiments, informatique, culture



Pour visionner les concerts: <https://bit.ly/2ID4JYZ>

Échos du Conseil communal

Décidément, cet automne ne nous laisse aucun répit sur le front de la pandémie. Les qualificatifs pour décrire les conditions socio-économiques semblent dérisoires tant la réalité dépasse tout ce que nous avons pu vivre jusqu'à ce jour. N'ayons pas peur des mots: ce que notre pays vit, et Prangins par définition, est une catastrophe sans précédent.

Commerces et relations sociales à l'arrêt, c'est l'entièreté de notre société qui semble aphone. Force est de l'admettre, les mesures fédérales et cantonales pour tenter d'endiguer les effets collatéraux semblent avoir de la peine à trouver un écho sur le terrain. Néanmoins, les autorités politiques pranginoises tentent, à leur niveau, de répondre à ce qui restera certainement dans les annales comme le plus grand défi à relever de notre histoire contemporaine. En d'autres termes, éviter à tout prix la propagation d'une crise dont les effets sociaux-économiques sont incalculables.

Les autorités politiques pranginoises tentent, à leur niveau, de répondre à ce qui va très certainement rester dans les annales comme étant le plus grand défi à relever de notre histoire contemporaine.

Dès le 16 septembre, le Conseil prenait la mesure de la situation en approuvant le préavis 52/20 relatif au rapport de gestion. Il s'agissait d'une anomalie procédurale puisque le rapport aurait dû être avalidé en juin. Mais le Conseil d'État vaudois avait donné ce printemps trois mois supplémentaires pour permettre aux législateurs de se prononcer. Idem des comptes 2019, avec le préavis 50/20 approuvé à l'unanimité.

Une nouvelle ciblerie

Ce Conseil a également voté un crédit de CHF 78'000.- (sur un total de CHF 108'000.)



Initialement prévu le 27 octobre à la Maison de Commune, le Conseil communal a finalement eu lieu le 3 novembre au centre communal des Morettes

pour remplacer la ciblerie électronique du stand de tir Duiller-Prangins. Vétustes, les installations demandaient une cure de jouvence qui va permettre aux amateurs, et aux citoyennes et citoyens astreints au service militaire, de venir effectuer leurs tirs.

Le bureau du Conseil a enregistré la démission de M. Jacques Antoine, membre de l'Entente pranginoise et éminent président de la Commission de recours en matière d'impôts, tout en assermentant MM. Paul Schwendimann – pour le compte de l'Alliance libérale de Prangins (ALP) et de Sébastien Rumley sous les couleurs de l'Entente.

M. Yvan Buccioli (ALP) profitait de ce Conseil pour déposer un postulat demandant à la Municipalité d'envisager une adhésion de la Commune au projet géothermique de la Côte (le ENERGÔ). Visiblement en verve, l'infatigable conseiller de l'Alliance, interpellait également la Municipalité à propos du Plan général d'affectation (PGA).

Une première historique

Nous ne sommes pas en mesure d'évoquer ici le dernier Conseil puisque son procès-verbal n'a pas encore été ap-

prouvé. En revanche, ce que nous pouvons préciser, c'est qu'il entrera dans les archives pranginoises comme le premier conseil à n'avoir pas atteint le quorum. Ce rendez-vous qui, initialement, devait se tenir le 27 octobre à la Maison de Commune, a dû être reconvoqué le 3 novembre au Centre communal des Morettes. Un événement illustrant la gravité de la crise, puisque même durant la pandémie de grippe espagnole qui avait frappé l'Europe au sortir de la Première Guerre mondiale, jamais les autorités pranginoises n'avaient annulé de Conseil faute de quorum.

D'autres communes, comme Yverdon-les-Bains, ont été confrontées au phénomène. Une preuve, s'il en fallait encore une, que l'incertitude et la pandémie gagnent le corps et les esprits et, chose plus inquiétante, sont en train de bloquer le fonctionnement de notre démocratie. Il est donc plus que jamais nécessaire de garder la tête froide. Il y va du bon fonctionnement de nos institutions qui devront ressortir intactes si elles entendent garantir leur autonomie.

Daniel Bujard

Président du Conseil communal

Impressum

Editeur:

Municipalité de Prangins
La Place 2 - C.P. 48
1197 Prangins

Responsable: François Bryand

Coordination: Laure Pingoud

Contact: greffe@prangins.ch

Web: www.prangins.ch

Graphisme & impression:

BSR Imprimeurs SA
Route de Begnins 14 - 1196 Gland
www.bsrprimeurs.ch



Cité de l'énergie